



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 305

JANVIER 2018

En cette fin d'année
je vous souhaite de
passer de joyeux
fêtes
Pour l'année nouvelle
je vous présente
tous mes meilleurs
vœux
Bonne année
Philippe

SEMAINE N°01

01.01 : Jour de l'an
07.01 : Epiphanie

SEMAINE N°02

08.01 : Rentrée des élèves
12.01 : Vœux des élus au personnel communal à 19h00
à la Mairie
14.01 : Galette des rois organisée par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°03

21.01 : Cartographie + « construis ta mangeoire/ton nichoir
à oiseaux » par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°04

26.01 : Bilans et remerciements aux participants des
opérations Téléthon, Fête de Saint Nicolas et
Marché de Noël à 18h00 à la mairie
27.01 : Animations organisées par l'AS Trélon à 19h00 à
à la salle des fêtes

SEMAINE N°05

02.02 : Chandeleur
03.02 : Spectacle humoristique de Christophe Alévêque à
20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)



Depuis le 22 Novembre 2017, les bénévoles des Restos du Cœur accueillent chaque mercredi
48 familles représentant 117 personnes.

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier fonctionnera à la Maison Dimnet les jeudi 11 Janvier de 10h00 à 17h00 non stop et mercredi 24 Janvier de 14h00 à 18h00. N'hésitez pas à venir prendre contact.



EXPOSITION TEMPORAIRE

Les résidents du Foyer Claude Jourdain exposeront leurs toiles en Janvier à la maison médicale Albertine.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2017 au 31 Mars 2018 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

ACCÈS A LA DÉCHETTERIE

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 25 Janvier 2018, dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire situés rue Victor Hugo, l'après-midi de 13h30 à 15h30.

JARDINS DE L'ESPÉRANCE

L'association AJonc (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) qui intervient sur les jardins de l'Espérance vous donne rendez-vous les mercredis 04 et 18 Janvier de 11h00 à 17h00.



CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

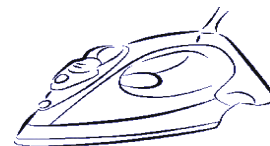
ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



ACCUEIL DE JOUR AU CHEMIN VERT

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CHRISTOPHE ALÉVÊQUE UN DON QUICHOTTE MODERNE



Dans son nouveau spectacle « Ça ira mieux demain ! », Christophe Alévêque se fait Don Quichotte pour passer à la moulinette tous les travers de notre société.

Rien de ce qui anime ou fait débat dans notre monde n'échappe à son analyse à la fois caustique, fine et drôle.

Spécialiste de la revue de presse actualisée chaque jour, ses remarques cinglantes font grincer bien des dents ce qui n'est pas pour lui déplaire.

Il râle, il s'indigne, il fustige, il vitupère avec mauvaise foi s'il le faut et les spectateurs rient à chacune de ses saillies teintées d'humour... noir parfois. Du grand art.

Samedi 03 Février 2018 à 20h30 salle des fêtes

Réservation en mairie à partir du lundi 08 Janvier 2018 (☎03.27.60.82.20)

Entrée : 20 € (gratuite jusque 12 ans)



PRODUITS DE L'AVESNOIS POUR LES FÊTES

A l'approche des fêtes de fin d'année, vous souhaitez consommer local et/ou bio, alors retrouvez directement les produits du territoire chez les producteurs, dans le réseau des 16 Boutiques de l'Avesnois, sur les marchés bio et/ou de producteurs, ou dans les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité).

Nobles par excellence les produits locaux rehausseront vos tables de fêtes et éveilleront vos papilles : escargots, foie gras, volailles, bières, fromages...

Vous pouvez aussi déguster des produits locaux dans les 10 restaurants membres du réseau « les Restaurateurs de l'Avesnois », qui mijotent leurs plats à partir de produits de l'Avesnois.

Retrouvez la liste des producteurs, des Boutiques et Restaurateurs de l'Avesnois, des AMAP et des marchés bio sur notre site internet www.parc-naturel-avesnois.fr

Si vous souhaitez en savoir plus, retrouvez toutes les informations et adresses utiles sur les sites internet : www.tourisme-avesnois.com ou www.ouacheterlocal.fr

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le (03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Servigardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veuillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ (☎03.27.57.06.23 / 📞 06.76.84.70.46) ou Mme BOUGARD (📞 06.84.66.25.14)
- Mme WILLIAME (☎03.27.66.53.11) ou Mme VREVIN (📞 06.11.28.66.50)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal

✓ **est informé**

- de la revalorisation des redevances ENEDIS (qui gère le réseau d'électricité en France quel que soit le fournisseur) pour l'occupation du domaine public,
- du renouvellement du bail de location de la trésorerie pour un loyer annuel s'élevant à 6 503,00€,
- de la nécessité d'agrandir le cimetière (la commission des travaux se réunira pour statuer sur l'aménagement de cette extension),
- des subventions attribuées par la CAF pour la création d'une micro-crèche et d'un RAM (Relais Assistantes Maternelles),
- de la demande des enseignants d'être associés au choix du spectacle de Saint Nicolas,
- du report en 2018 du projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Trélon ;

✓ **décide**

- de reconduire pour l'année 2018 les tarifs des droits et services communaux actuellement appliqués (tarifs consultables à la mairie),
- de créer un droit de réservation de 100 € pour les associations locales même si ces dernières bénéficient de la gratuité de la salle pour leur 1ère manifestation (cette somme ne sera pas remboursée en cas d'annulation),
- d'apporter une aide financière d'un montant de 40€ aux élèves à condition qu'ils soient éloignés du collège, domiciliés à Trélon, utilisent les transports scolaires et ne bénéficient pas de l'aide départementale,
- de rémunérer les agents recenseurs de la façon suivante : (0,90 € par feuille de logement remplie, 1,50 € par bulletin individuel rempli, 16,00 € par séance de formation),
- de mettre en place le RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel) à partir du 1^{er} Janvier 2018,
- d'acquiescer pour l'euro symbolique la voirie du Calloy,
- de donner son accord de principe au projet d'extension du lotissement « Domaine du Grand Dieu » proposé par Monsieur Baléna,
- de présenter le projet de réhabilitation de la maison Ténart dans le cadre du patrimoine en péril animé par Stéphane Bern, chargé par le gouvernement de la sauvegarde du patrimoine culturel français,
- de supprimer la distribution de coquilles de Noël dans les écoles ;

✓ **approuve**

- les Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) au budget principal de l'exercice 2017,
- les Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) au budget annexe forêt pour l'exercice 2017 ;

✓ **est invité**

- à la réunion du comité de suivi du CAO pour les migrants (Centre d'Accueil et d'Orientation) organisée le lundi 04 Décembre 2017 à 18h00 en Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe,
- à la cérémonie de Sainte Barbe prévue le 16 Décembre 2017 à 18h00 au centre de secours.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2017

Le Conseil Municipal

✓ **décide**

- de transférer à la CCSA (Communauté de Communes du Sud-Avesnois) les compétences
 - création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire,
 - politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées,afin de pouvoir continuer de bénéficier de la bonification de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement),

- de prolonger pour une année l'opération « Jardins de l'Espérance » avec l'association AJOnC (Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés),
- de transformer un contrat à durée déterminée en emploi permanent suite au décès de Madame Danielle Hardy,
- de demander l'autorisation à Monsieur le Président du Conseil Départemental de baptiser la caserne des pompiers « Centre de secours et d'incendie Arthur Hardy »,
- de faire réaliser par les enfants des écoles encadrés par un artiste reconnu une fresque « Ode à la paix » pour marquer le centenaire de la fin de la Grande Guerre ;
- ✓ **est informé** de l'état d'avancement de l'achat en cours des Carmes par l'EPF (Établissement Public Foncier) pour le compte de la commune.

APPRENEZ-LEUR LE CANIVEAU

Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. Il suffit que le propriétaire du chien tenu en laisse le fasse descendre dans le caniveau. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons.

Les contrevenants seront sanctionnés.



PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 17 Septembre 2017 au mercredi 28 Février 2018.

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎ 06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

RESTAURATION À DOMICILE



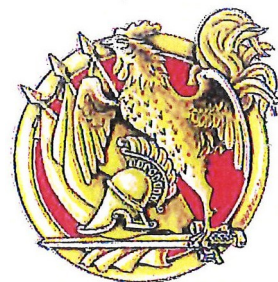
Sous l'effet du vieillissement démographique, le nombre de seniors s'accroît chaque année. Par ailleurs, plus de 90 % des retraités expriment le souhait de continuer à vivre dans leur logement. Pour répondre à leurs besoins, La Poste, partenaire historique naturel du secteur public au service des citoyens, et Elicor, leader de la restauration collective en France, s'allient pour vous proposer un service de portage de repas à domicile. Cette mission de proximité est assurée par le facteur, acteur de confiance, présent 6 jours sur 7 sur le terrain.

Pour une présentation plus détaillée de ce service, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie ou contactez directement : la ligne business 3634 (service 0,30 €/min + prix appel).

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

Si vous êtes intéressés par un recrutement au sein de l'Armée de terre, le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de Valenciennes organise des permanences d'information à la Mission locale de Fourmies (20 rue Sencier, ☎ 03.27.19.85.10) tous les mercredis de Janvier à Décembre de 09h00 à 12h00.

Contact : CIRFA 19 rue de l'Abbé Victor Senez – BP 60517 – 59321 VALENCIENNES CEDEX – ☎ 03.27.19.85.00



ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

LE DÉPARTEMENT DU NORD S'ENGAGE EN FAVEUR DU LOGEMENT



Le Département du Nord s'engage pour l'habitat des territoires ruraux et propose un appel à projets portant sur la transformation d'usage de bâtiments professionnels inutilisés en logements.

Il souhaite encourager la reconversion de bâtiments à usage professionnel inutilisés, présentant un intérêt patrimonial certain – dépendances agricoles, corps de ferme, anciens ateliers, anciens bâtiments d'activité artisanale ou industrielle, etc..., en création de logements destinés à un public n'ayant pas forcément accès au marché libre du logement.

Une aide à l'investissement pourra être accordée aux propriétaires privés (particuliers, en activité ou en retraite) sur deux types de bâtiments :

- des bâtiments inexploités qui ne présentent plus d'usage professionnel. Cela peut concerner des granges, des étables, des ateliers, des cafés, etc.
- des logements accolés aux bâtiments professionnels que les porteurs de projets n'utilisent plus et qui restent vacants.

Dans le cadre de l'expérimentation, les projets seront sélectionnés sur l'ensemble du département au sein des communes rurales.

Ils feront l'objet d'un accompagnement financier du Département du Nord qui concernera :

- une aide directe pour la réalisation de travaux,
- une aide à la conception (ingénierie, architecte, ...).

Les porteurs de projets seront soutenus via une subvention forfaitaire au logement de 10 000 €.

Une prime à l'innovation de 1 500 € pourra se cumuler avec la subvention forfaitaire au logement en fonction de l'atteinte des critères de sélection :

- la haute valeur ajoutée sociale (action en faveur du lien social, démarches d'insertion, etc...),
- la qualité architecturale (préservation patrimoniale, etc...),
- la performance énergétique du projet (isolation, mode de chauffage, énergies renouvelables, équipements de suivi des performances énergétiques, conceptions bioclimatiques, etc...).

L'aide globale du Département du Nord sera plafonnée à 34 500 € pour une opération de 3 logements maximum (avec le cumul des subventions forfaitaires et des primes à l'innovation).

Le candidat devra constituer un dossier, dans lequel il décrira son projet et son organisation.

Télécharger le dossier complet « Appel à projets » sur le site lenord.fr/ap-habitat-rural

Ce dossier sera à retourner ou à déposer avant le 29 juin 2018 à l'adresse suivante :

Direction Générale Adjointe du Développement Territorial Direction des Solidarités territoriales et du Développement local – Service Habitat Urbanisme Quartiers Prioritaires Appel à projets Habitat rural

Hôtel du Département – 51 rue Gustave Delory – 59047 LILLE Cédex

Ou par mail à l'adresse dédiée à cet appel à projets : logementhabitat@lenord.fr

Pour toute question relative à l'appel à projets : Service Habitat Urbanisme Quartiers Prioritaires (☎03.59.73.56.74).

MON TROTTOIR N'EST PAS UN LOCAL POUBELLE !

Une poubelle n'a pas sa place dans la rue. Pour faciliter le cheminement de tous, les deux bacs doivent être sortis seulement dans les heures précédant le ramassage.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées impérativement avant le vendredi 29 Décembre 2017.

CAMPAGNE CONTRE LE MAL DE DOS



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie met en place une campagne contre le mal de dos.

La lombalgie est une pathologie en augmentation en France. Huit français sur dix y seront confrontés dans leur vie. Deuxième cause de consultation du médecin traitant, le mal de dos est fréquent mais il est rarement lié à une maladie grave.

Même si ce mal est très douloureux, en général, cela ne veut pas dire que votre dos est abîmé. Le repos au lit pendant plus d'une journée ou deux n'est pas une solution thérapeutique. Rester actif vous permettra d'aller mieux plus rapidement et vous évitera d'autres problèmes de dos. Plus tôt vous reprendrez vos activités et plus vite vous vous sentirez mieux. Des exercices réguliers et une bonne condition physique vous aident à garder la forme et un dos en bonne santé.

TENNIS DE TABLE



Le club de tennis de table reprendra ses activités le dimanche 21 Janvier 2018. Seront engagées en compétition officielle une équipe de D I, une équipe de D II et deux équipes de vétérans.

TRÉLON HANDBALL CLUB

COMPETITIONS

06.01	20h00 : Espace hand Pévèle – seniors garçons
13.01	18h00 : seniors garçons – Houplines
20.01	18h30: seniors garçons – Haubourdin
28.01	15h00 : Entente 90 handball club – seniors garçons



BABY HAND

Une initiation au handball est proposée aux enfants de 3 à 5 ans (accompagnés par un parent) les samedis 13 et 27 Janvier 2018 de 10h00 à 17h00 à la salle des sports au prix de 2 € la séance.



LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

dimanche 14 Janvier	quadrette ou quintette mêlée
samedi 27 Janvier	quadrette ou quintette mêlée

TOURNOI DE JEU DE PIÈCES

Le Trélon Handball Club organise un tournoi de jeu de pièces le vendredi 29 Décembre à la salle des sports Marcel Beaumez.

Inscriptions à 18h30

Concours en doublettes (4 € par joueur).

Se munir de ses pièces si possible.

Buvette et petite restauration sur place.



LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES



Club tricot	lundi de 14h à 17h
Club activités manuelles	mercredi de 14h à 17h
Club jeux (tarot, belote, scrabble, etc)	vendredi de 14h à 17h

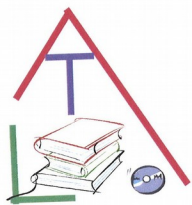
Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean- Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE



Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Fermée depuis le samedi 23 Décembre 2017, la bibliothèque-médiathèque réouvrira ses portes le mardi 02 Janvier 2018 aux horaires habituels.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 25 Janvier 2018 de 14h00 à 16h00.

EXPOSITION

Artiste peintre, Odile Galland expose ses toiles expressives et vibratoires jusque fin Janvier 2018 aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque.

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE : E2C

OBJECTIFS

L'E2C est un dispositif « égalité des chances », consistant à proposer un parcours, à l'école et en entreprise, à des jeunes qui sont éloignés de l'emploi, avec très souvent d'autres problématiques (échec scolaire, logement, santé, justice, handicap, mobilité...) et qui n'ont pas le minimum d'acquis sociaux et d'environnement propice, pour s'en sortir sans un accompagnement individualisé et soutenu dans la durée. L'objectif de l'E2C Grand Hainaut est d'amener le stagiaire à découvrir plusieurs filières professionnelles afin qu'il ait une réelle connaissance des métiers et du monde propre à l'entreprise, indépendamment des stéréotypes sexués. De plus, la citoyenneté est un thème majeur abordé lors des séances pédagogiques.

L'E2C s'adresse donc à des demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans, sans qualification, sortis du système scolaire depuis au moins six mois.

RENSEIGNEMENTS

Ecole de la deuxième chance – 38 bis, rue Edouard Flament – 59610 FOURMIÉS

☎ 03.27.53.36.90



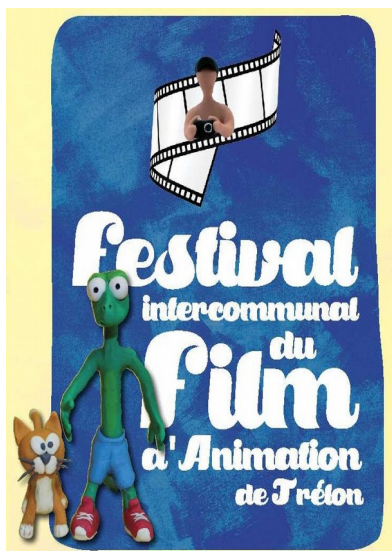
LES ATELIERS DU MERCREDI

A l'occasion de son festival du film d'animation, le service jeunesse de la commune de Trélon propose des ateliers afin que petits et grands puissent réaliser leurs propres films d'animation et ainsi concourir pour figurer au palmarès en juin prochain.

De l'écriture du scénario à la prise de vue, en passant par la création des personnages, les animateurs seront là pour les accompagner tout au long de cette expérience enrichissante.

Les ateliers ont lieu chaque mercredi, hors périodes de vacances scolaires, et seront ouverts au local ado dans l'enceinte de l'école maternelle de 14h00 à 17h00 (heures d'arrivée et de départ à votre convenance.) Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte pendant la durée de l'atelier.

Renseignements au 03.27.60.82.64 ou sur page la facebook du festival du film d'animation de Trélon.



ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN JANVIER



Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander auprès du secrétariat :
☎ 03.27.59.72.03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Les jeudis 11, 18 et 25 de 15h à 17h	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Couture	Les jeudis 4 et 18 de 14 h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Espagnol	Les mercredis 10 et 24 de 16h à 17h30	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 à compter du 8 Tous les mardis de 10h à 18h à compter du 9 Vidéo les mardis 11 et 25 à 16h	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Remue-méninges	Les jeudis 11 et 25 de 9h30 à 12 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Marche	Le club ne fonctionnera pas en janvier	
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

OBJECTIFS



Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'État au budget communal. Il permet également d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, programme de rénovation, moyens de transport...).

DEROULEMENT

Entre le jeudi 18 Janvier et le samedi 17 Février 2018,

- Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser sur internet ou, en cas d'impossibilité, sur papier.
- Vous répondez au questionnaire en ligne
 - ✓ vous allez sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
 - ✓ vous cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne »
 - ✓ vous utilisez le code d'accès et le mot de passe précisés sur le document papier reçu
 - ✓ vous vous laissez guider
- Sinon, vous répondez sur les documents papier
 - ✓ vous remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur
 - ✓ vous remettez les questionnaires à l'agent lors de son second passage.

LES AGENTS RECENSEURS

Les cinq agents recenseurs recrutés par la mairie sont Mesdames Nathalie Calinaud, Cathy Lagneau et Brigitte Williame et Messieurs Gérald Boncourt et Denis Bouqueuniaux.

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

dimanche 24 Décembre Messes de Noël	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (17h00) – RAINSARS (19h30)
lundi 25 Décembre Messe de Noël	TRELON (11h00)
samedi 30 Décembre	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 31 Décembre	FOURMIES Notre Dame (11h00)
lundi 01 Janvier	FERON (10h30)
samedi 06 Janvier	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 07 Janvier	OHAIN (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 13 Janvier	TRELON (18h00)
dimanche 14 Janvier	RAINSARS (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 20 Janvier	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 21 Janvier	BAIVES (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 27 Janvier	ANOR (18h00)
dimanche 28 Janvier	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE



Chaque année, plusieurs centaines de cas d'intoxication dont certains s'avèrent mortels sont enregistrés dans les Hauts-de-France. C'est pourquoi, pendant la période de chauffe hivernale, il est important de vous rappeler que :

- les aérations doivent être dégagées,
- les cheminées doivent être ramonées chaque année,
- les appareils de chauffage doivent être bien entretenus et correctement utilisés.

Gaz inodore, incolore mais mortel, le monoxyde de carbone provoque une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience ou une intoxication insidieuse et permanente qui se manifeste par des céphalées, des épuisements, des nausées.

En cas d'intoxication, il faut ouvrir les fenêtres et aérer, quitter les lieux, appeler les secours (pompiers : 18, S.A.M.U. : 15, secours aux personnes sourdes et malentendantes : 114 ou numéro d'urgence depuis un portable : 112) et ne pas réintégrer le logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

Des renseignements complémentaires sont disponibles en mairie.

REPAS-DANSANT DE LA SAINT SYLVESTRE « AU-DELÀ DES RÊVES ... »

Le Groupe des Animateurs Trélonais organise le réveillon de la Saint Sylvestre le dimanche 31 Décembre 2017 à partir de 20h00 à la salle des fêtes.

Ce repas-dansant sera rehaussé par le spectacle transformiste « Les Amazones show ».

- Réservations obligatoires jusqu'au 26 Décembre 2017 au 06.38.83.50.83 ou 06.44.12.06.37
- Menu adulte (apéritif offert, foie gras confit mangue passion et pain d'épices, saumon fumé crevettes, charcuteries diverses, assortiment de viandes froides, fromage, salade, dessert chocolat, framboisier et café.
- Menu adulte : 40 €
- Menu enfant jusque 12 ans : 20 €.



HORAIRES DE LA POSTE

La poste de Trélon est ouverte le lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

La levée a lieu à 14h00 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi.

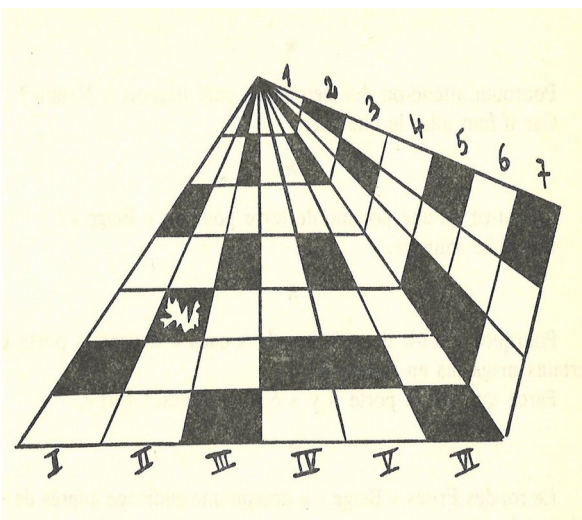
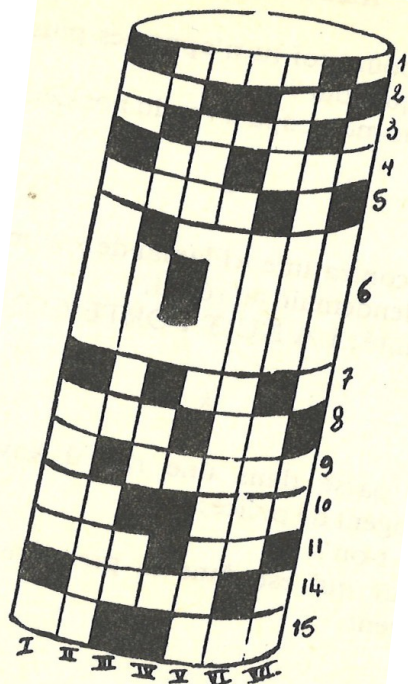
RÉFLEXIONS SUR LA PRATIQUE DES MOTS CROISÉS

FAIRE DES MOTS CROISÉS,
C'EST BON POUR LE
CERVEAU !

Plus on en fait et plus notre cerveau fonctionnera bien en vieillissant !

Des neuroscientifiques anglais ont testé les fonctions cognitives de 17 000 personnes âgées de 50 à 96 ans. Résultat : challengés sur leur vitesse de raisonnement grammatical et la précision de leur mémoire à court terme, les cruciverbistes obtiennent les mêmes scores qu'une personne de dix ans de moins qu'eux !

(Santé magazine Octobre 2017)



Grilles italienne et égyptienne

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Thélio EGOT, né le 17 Novembre à FOURMIÉS (Nord), (3 Impasse Ramon)

Tom PRINCE, né le 10 Décembre à FOURMIÉS (Nord), (10 Escalier Royal)

DECES

Monsieur Jacques MARTINE, décédé le 25 Novembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 82 ans (44 rue Roger Salengro)

Monsieur Arthur HARDY, décédé le 01 Décembre 2017 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 85 ans (9 rue Augustin Dimanche)

Monsieur Jean-Luc NAVEAU, décédé le 01 Décembre 2017 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 63 ans (35 rue Maréchal Foch)

Monsieur Guy LOUIS, décédé le 03 Décembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 88 ans (25 rue Chartiaux)

Madame Danielle BERTRAND épouse HARDY, décédée le 04 Décembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 60 ans (1 rue Guérin)

Madame Laure RATTEZ veuve MARECHAL, décédée le 14 Décembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 94 ans (2 chemin vert)

Madame Joceline DIVRY, décédée le 16 Décembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 61 ans (20 rue Roger Salengro)

Monsieur Jean MONIER, décédé le 17 Décembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 69 ans (13 cité le Calloy)

Madame Micheline de GONTAUT-BIRON veuve de MERODE, décédée le 18 Décembre 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 100 ans (10 place de la Piquerie)